

III -5. Dez. 72 18

o.320.014 - AE/sd

3003 Berne, le 5 décembre 1972

Division de la science
et de la recherche
Département fédéral
de l'intérieur3003 B e r n e

Comité interdépartemental
de coordination pour la
science et la recherche

Monsieur le Directeur,

Lors de la discussion du point 5 de l'ordre du jour de la séance du Comité interdépartemental de coordination pour la science et la recherche, réuni le 27 novembre 1972 sous votre présidence, il avait été décidé en principe de créer un sous-groupe de travail ad hoc restreint pour exécuter certains travaux de classement systématique et d'analyse pour regrouper les diverses rubriques des crédits affectés à la recherche, ceci dans le but de faciliter la planification du financement de la recherche par la Confédération, et compte tenu des propositions figurant dans le document de travail 10.20.203-PC-uf, du 15 novembre 1972 soumis aux membres du Comité interdépartemental. Vous aviez exprimé le souhait que les Départements intéressés vous communiquent, avant le 20 décembre, le nom de leur représentant dans ce sous-groupe de travail.

Nous avons dès lors l'honneur de vous informer que notre Département se fera représenter aux séances de ce sous-groupe par M. Erwin SCHURTENBERGER, collaborateur diplomatique

- 2 -

de la Section des affaires scientifiques de la Division des
organisations internationales.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance
de notre considération distinguée.

Division
des organisations internationales
p.o.

(Vallotton)

Copie remise à

- Monsieur le Ministre E. Vallotton
- Monsieur J.O. Quinche
- Monsieur E. Schurtenberger, à son retour

LD -5. Dez. 72 18